

06 64 96 34 25

b.e.gex31@gmail.com

SAS HECTARE

251 rue du Romarin

BP18

34830 CLAPIERS

A Quint-Fonsegrives, le 30 avril 2025.

Situation de paiement N° : 1

Facture N° : F2504066

Affaire N° : A24041

Objet : Lotissement de 7 lots

Obtention du permis d'aménager

	Honoraires		Réalisation
Phase	B.E.GEX	Avancement	B.E.GEX
ESQ	665,00 €	100,00 %	665,00 €
AVP	4 655,00 €	100,00 %	4 655,00 €
PRO	665,00 €	0,00 %	0,00 €
ACT	665,00 €	0,00 %	0,00 €
DET	5 320,00 €	0,00 %	0,00 €
AOR	1 330,00 €	0,00 %	0,00 €
	13 300,00 €		5 320,00 €
Total HT			5 320,00 €
Total TVA - 20,00%			1 064,00 €
Total TTC			6 384,00 €

Paiement à réception de la facture

Règlement TTC par chèque à l'ordre de PORTET Alain envoyé à :

B.E.GEX – 8 Le Mail – 31130 Quint-Fonsegrives

ou

Règlement TTC par virement sur le compte bancaire suivant :

Banque : CCM Quint-Fonsegrives

IBAN

FR76 1027 8022 3300 0205 1140 113

Bon pour paiement le 20 septembre 2025

Cedric TACHERON

Commune : ROQUETTES (31)

Nom du programme : Les Briques Rouges

N° PEGAO : 310 310058

Propriétaire: Indiv NAUDY

BIC

CMCIFR2A

TVA intracommunautaire : FR 17 790371942*Pénalités et Indemnités en cas de retard de paiement (article L 441-6 du Code de Commerce)**Taux de pénalités exigibles de plein droit et sans rappel préalable en cas de paiement à une date ultérieure à celle figurant sur la facture : 10,75% sur le montant TTC de la facture outre une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de : 40,00 €.*